

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	443 643		443 643	302 917	140 726	46.46
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 195 126	728 495	2 923 621	1 113 811	1 809 811	162.49
Chiffre d'affaires NET	2 638 769	728 495	3 367 264	1 416 728	1 950 536	137.68
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 741	11 719	4 978	42.48
Autres produits			32 654	287	32 367	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 406 660	1 428 734	1 977 926	138.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			650 851	458 045	192 807	42.09
Impôts, taxes et versements assimilés			38 172	22 041	16 131	73.19
Salaires et traitements			787 340	553 802	233 538	42.17
Charges sociales			358 373	268 748	89 625	33.35
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 585	8 977	2 608	29.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			9 186	60	9 126	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 855 507	1 311 673	543 835	41.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 551 152	117 062	1 434 091	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	426		245	181 73.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	426		245	181 73.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	28 084		3 311	24 773 748.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28 084		3 311	24 773 748.17
2. Résultat financier (V-VI)	27 658		3 066	24 592 802.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 523 495		113 996	1 409 499 NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 781		2 811	12 970 461.42
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	15 781		2 811	12 970 461.42
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			27 418	27 418 100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII			27 418	27 418 100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	15 781		24 607	40 389 164.13
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	388 641		31 315	357 326 NS
Total des produits (I+III+V+VII)	3 422 868		1 431 790	1 991 077 139.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 272 233		1 373 717	898 516 65.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 150 635		58 074	1 092 561 NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	532 455		532 455	532 455		
Autres immobilisations incorporelles	48 632	45 481	3 151	5 592	2 441	43.65
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	327 516	287 325	40 190	27 546	12 644	45.90
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	18 357		18 357	18 192	166	0.91
Total II	926 960	332 806	594 154	583 785	10 369	1.78
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	238 723		238 723	170 343	68 380	40.14
Autres créances	956 584		956 584	59 330	897 255	NS
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	140 000		140 000	200 000	60 000	30.00
Disponibilités	1 540 597		1 540 597	517 592	1 023 005	197.65
Charges constatées d'avance (3)	30 056		30 056	40 200	10 144	25.23
Total III	2 905 961		2 905 961	987 465	1 918 496	194.29
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 832 921	332 806	3 500 115	1 571 249	1 928 866	122.76

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

18 357

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 400 029) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	400 029		400 029			
	Réserves						
	Réserve légale	40 003		40 003			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	245 561		245 561			
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 150 635		58 074		1 092 561	NS
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	1 836 227		743 666		1 092 561	146.92	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	300 000		300 000			
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses			213 280		213 280	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	629 404		60 923		568 481	933.11	
Dettes fiscales et sociales	648 782		157 314		491 468	312.41	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	85 702		96 066		10 364	10.79	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 663 887		827 583		836 304	101.05
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 500 115		1 571 249		1 928 866	122.76

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 431 855 527 583

2C PARTENAIRES

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de commissaires-priseurs judiciaires
au capital de 400.028,80 euros
15 Place Jules Ferry 69006 Lyon
394 706 642 RCS Lyon
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 AVRIL 2023

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022

[...]

DEUXIEME RESOLUTION (Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale **décide** d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1.150.635 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 1.150.635 €

En totalité à titre de dividendes aux associés, soit la somme d'environ 438,50 euros par action.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale **prend acte** que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1.150.635 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale **prend acte** que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dividendes	58.074 euros	204.319 euros	666.851,10 euros

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

(Pouvoir pour formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale.



Copie certifiée conforme

Monsieur Christophe CHEVEU D'OR



ANNEXE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	581 087		
Installations générales agencements aménagements divers	229 701		11 260
Matériel de transport			598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 025		9 930
TOTAL	305 726		21 789
Prêts, autres immobilisations financières	18 192		166
TOTAL	18 192		166
TOTAL GENERAL	905 004		21 955

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			581 087	581 087
Installations générales agencements aménagements divers			240 961	240 961
Matériel de transport			598	598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			85 955	85 955
TOTAL			327 515	327 515
Prêts, autres immobilisations financières			18 357	18 357
TOTAL			18 357	18 357
TOTAL GENERAL			926 959	926 959

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	43 040	2 441		45 481
Installations générales agencements aménagements divers	216 905	2 756		219 660
Matériel de transport		108		108
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 276	6 281		67 557
TOTAL	278 181	9 144		287 325
TOTAL GENERAL	321 220	11 585		332 806

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	2 441				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 756				
Matériel de transport	108				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 281				
TOTAL	9 144				
TOTAL GENERAL	11 585				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 357	18 357	
Autres créances clients	238 723	238 723	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 536	4 536	
Taxe sur la valeur ajoutée	731 731	731 731	
Groupe et associés	35 690	35 690	
Débiteurs divers	184 627	184 627	
Charges constatées d'avance	30 056	30 056	
TOTAL	1 243 721	1 243 721	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	300 000	67 968	232 032	
Fournisseurs et comptes rattachés	629 404	629 404		
Personnel et comptes rattachés	43 725	43 725		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	189 653	189 653		
Impôts sur les bénéfices	358 773	358 773		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 227	38 227		
Autres impôts taxes et assimilés	17 419	17 419		
Groupe et associés	986	986		
Autres dettes	85 702	85 702		
TOTAL	1 663 887	1 431 855	232 032	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts	152.4500	2 624			2 624

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Office judiciaire	196 000		336 455	532 455	
Total	196 000		336 455	532 455	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 5 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 428
Total	17 428

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 238
Dettes fiscales et sociales	87 993
Total	151 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 056
Total	30 056

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	2
Total	9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière de la société sont valorisés, à la date de clôture de l'exercice 2022, à une somme de 38.631 €uros

2C PARTENAIRES

SAS AU CAPITAL DE 400 029 EUROS

15 PLACE JULES FERRY
69006 LYON

RAPPORT
DU
COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

A l'associé de la société **2C PARTENAIRES**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2C PARTENAIRES** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission du présent rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux l'associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité des la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

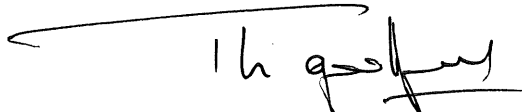
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon
Le 15 Avril 2023

Le commissaire aux Comptes
Auditeurs Associés Rhône Alpes
Philippe GODFROY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ph Godfroy', with a long horizontal line extending to the left from the start of the signature.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022			Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	532 455		532 455	532 455		
Autres immobilisations incorporelles	48 632	45 481	3 151	5 592	2 441	43.65
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	327 516	287 325	40 190	27 546	12 644	45.90
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	18 357		18 357	18 192	166	0.91
Total II	926 960	332 806	594 154	583 785	10 369	1.78
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	238 723		238 723	170 343	68 380	40.14
Autres créances	956 584		956 584	59 330	897 255	NS
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	140 000		140 000	200 000	60 000	30.00
Disponibilités	1 540 597		1 540 597	517 592	1 023 005	197.65
Charges constatées d'avance (3)	30 056		30 056	40 200	10 144	25.23
Total III	2 905 961		2 905 961	987 465	1 918 496	194.29
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I-II-III-IV+V+VI)	3 832 921	332 806	3 500 115	1 571 249	1 928 866	122.76

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

18 357



Firex

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
CAPITAUX PROPRIÉS	Capital (Dont versé : 400 029)	400 029	400 029		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	40 003	40 003		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	245 561	245 561		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 150 635	58 074	1 092 561	NS
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	1 836 227	743 666	1 092 561	146.92	
AUTRES FONDS PROPRIÉS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	300 000	300 000		
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		213 280	213 280	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	629 404	60 923	568 481	933.11
	Dettes fiscales et sociales	648 782	157 314	491 468	312.41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	85 702	96 066	10 364	10.79	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 663 887	827 583	836 304	101.05
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 500 115	1 571 249	1 928 866	122.76	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 431 855 527 583

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	443 643		443 643	302 917		140 726	46.46
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 195 126	728 495	2 923 621	1 113 811		1 809 811	162.49
Chiffre d'affaires NET	2 638 769	728 495	3 367 264	1 416 728		1 950 536	137.68
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 741	11 719		4 978	42.48
Autres produits			32 654	287		32 367	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 406 660	1 428 734		1 977 926	138.44
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			650 851	458 045		192 807	42.09
Impôts, taxes et versements assimilés			38 172	22 041		16 131	73.19
Salaires et traitements			787 340	553 802		233 538	42.17
Charges sociales			358 373	268 748		89 625	33.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 585	8 977		2 608	29.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9 186	60		9 126	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 855 507	1 311 673		543 835	41.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 551 152	117 062		1 434 091	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs


Firex

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	426	245	181	73.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	426	245	181	73.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	28 084	3 311	24 773	748.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28 084	3 311	24 773	748.17
2. Résultat financier (V-VI)	27 658	3 066	24 592	802.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 523 495	113 996	1 409 499	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 781	2 811	12 970	461.42
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	15 781	2 811	12 970	461.42
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		27 418	27 418	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		27 418	27 418	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	15 781	24 607	40 359	164.13
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	388 641	31 315	357 326	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	3 422 863	1 431 790	1 991 077	139.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 272 233	1 373 717	899 516	65.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 150 635	58 074	1 092 561	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS FIREX LYON



Firex

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	581 087		
Installations générales agencements aménagements divers	229 701		11 260
Matériel de transport			598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 025		9 930
TOTAL	305 726		21 789
Prêts, autres immobilisations financières	18 192		166
TOTAL	18 192		166
TOTAL GENERAL	905 004		21 955

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			581 087	581 087
Installations générales agencements aménagements divers			240 961	240 961
Matériel de transport			598	598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			85 955	85 955
TOTAL			327 515	327 515
Prêts, autres immobilisations financières			18 357	18 357
TOTAL			18 357	18 357
TOTAL GENERAL			926 959	926 959

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	43 040	2 441		45 481
Installations générales agencements aménagements divers	216 905	2 756		219 660
Matériel de transport		108		108
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 276	6 281		67 557
TOTAL	278 181	9 144		287 325
TOTAL GENERAL	321 220	11 585		332 806

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	2 441				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 756				
Matériel de transport	108				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 281				
TOTAL	9 144				
TOTAL GENERAL	11 585				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 357	18 357	
Autres créances clients	238 723	238 723	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 536	4 536	
Taxe sur la valeur ajoutée	731 731	731 731	
Groupe et associés	35 690	35 690	
Débiteurs divers	184 627	184 627	
Charges constatées d'avance	30 056	30 056	
TOTAL	1 243 721	1 243 721	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	300 000	67 968	232 032	
Fournisseurs et comptes rattachés	629 404	629 404		
Personnel et comptes rattachés	43 725	43 725		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	189 653	189 653		
Impôts sur les bénéfices	358 773	358 773		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 227	38 227		
Autres impôts taxes et assimilés	17 419	17 419		
Groupe et associés	986	986		
Autres dettes	85 702	85 702		
TOTAL	1 663 887	1 431 855	232 032	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts	152.4500	2 624			2 624

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Office judiciaire	196 000		336 455	532 455	
Total	196 000		336 455	532 455	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 5 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 428
Total	17 428

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 238
Dettes fiscales et sociales	87 993
Total	151 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 056
Total	30 056

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	2
Total	9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
 Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
 Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
 Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière de la société sont valorisés,
 à la date de clôture de l'exercice 2022, à une somme de 38.631 euros